



FAQ DESTINÉE AUX ORGANISATEURS AU SEIN DES SOCIÉTÉS

Comment se passe la relation entre les participants dans l'entreprise et les organisateurs ? Est-elle directe ? ou passe-t-elle par la DRH ?

Il y a deux canaux d'information pour STEPTember :

- L'équipe de STEPTember France, disponible par mails et téléphone (hotline) tout au long de l'événement à partir de l'inscription
- La personne en charge de diffuser l'information au sein de l'entreprise (DRH, responsable de la communication interne, Happy manager...) qui sera briefée par l'équipe pour pouvoir expliquer le principe de STEPTember et répondre aux questions des participants

Un kit de communication et des e-mails déjà tout prêts seront remis à cette personne pour diffusion en interne.

Cela va-t-il nous demander un travail supplémentaire ?

- Un travail de diffusion d'information en interne et de réponses aux participants (cf ci-dessus)
- Un travail de communication externe (communiqué de presse, réseaux sociaux...) si vous décidez de communiquer en externe sur cette participation à STEPTember, auprès du grand public et de vos partenaires.

Un package comprenant des modèles de documents de communication ainsi que des messages pour les réseaux sociaux à adapter à votre entreprise vous sera proposé lors de l'inscription de votre société et tout au long de la campagne.

A combien d'heures l'estimez-vous ?

Cela dépend de l'implication de la personne responsable – vous pouvez décider d'externaliser l'intégralité de la communication de STEPTember qui sera alors faite par notre équipe. Cela peut aller d'un simple email en interne pour prévenir vos collaborateurs de l'engagement pris par l'entreprise à des événements en interne pour motiver les participants et collecter plus de fonds.

Est-ce à nous de collecter les montants recueillis par les participants et de vous les transmettre ?

Non. Chaque équipe va créer une page de collecte – les montants seront directement versés sur cette page. Des reçus CERFA (pour défiscaliser le montant du don de ses impôts) seront directement envoyés aux donateurs. Toute la collecte se passe en ligne via un site internet dédié à cette opération.

Vous parlez d'opération personnalisable pour les entreprises participantes. Pouvez-vous me donner des exemples de personnalisation ? Est-ce à nos frais ?

Chaque entreprise peut décider de s'impliquer plus ou moins dans cette opération. Un kit de communication adaptable sera fourni aux sociétés participantes au moment de l'inscription avec des flyers, des affiches, des leaflets, des emails... tous ces éléments sont personnalisables (en ajoutant le logo de l'entreprise et aussi des messages) Notre équipe peut vous proposer des exemples d'événements à organiser autour de STEPTember selon votre entreprise.

Quel budget supplémentaire faut-il prévoir ?

Cette personnalisation ne coûte rien de plus à l'entreprise

Sur quel budget les entreprises candidates prennent-elles l'argent ?

Chaque entreprise est gérée différemment. STEPTember peut être financé avec le budget réservé au mécénat (la Fondation est reconnue d'utilité publique et peut émettre des reçus pour réduction fiscale). Mais STEPTember peut aussi être financé par le budget du CE si celui là le valide ou encore par l'enveloppe de dépenses exceptionnelles. L'entreprise peut décider de seulement payer les frais d'inscription à ses employés (25€ par personne) ou encore d'abonder les montants collectés par les participants de son entreprise.

Est-ce que l'entreprise doit prendre un engagement pour un nombre de participants ou paie-t-elle au nombre de participants ?

L'entreprise ne paie que le nombre d'inscription réel – elle doit simplement nous fournir une indication du nombre de participants potentiels. Cependant, si elle souhaite s'engager sur un nombre, cela est possible, mais ça n'est pas une obligation.

Vous dites 10 000 pas ou "équivalent sportif par jour". De quoi s'agit-il ? natation ? tennis ? Comment cela marche-t-il ?

Une fois inscrit à STEPTember, le participant aura accès à un espace personnel sur le site internet ou sur l'application sur laquelle il va entrer les efforts sportifs de la journée – soit en nombre de pas (grâce au podomètre) soit en équivalent sportif (il y a plus de 40 activités qui sont proposées telles que la natation, le golf, la danse, le yoga, et même le jardinage !). L'application/le site internet fait le calcul automatiquement pour transformer ce moment sportif en nombre de pas.

Comment avec 25€ par participant, pouvez-vous financer l'opération et recueillir des fonds pour la recherche ?

Les 25€ financent en priorité l'opération – le coût du kit et les frais de fonctionnement de cette opération (équipe, communication...). Le surplus sera ajouté à la collecte de fonds. Les participants de STEPTember sont incités à collecter des fonds dans leur entourage. Chaque équipe a une page de collecte personnalisée et l'équipe de STEPTember propose aux participants de les aider à collecter avec des outils mis à leur disposition (e-mails, messages pour les réseaux sociaux, idées d'événements de collecte...).

Qu'est ce qui nous garantit que la totalité de l'argent collecté va à la recherche ?

Une partie des fonds récoltés va aux frais de fonctionnement de cette opération, mais la Fondation s'engage à utiliser le maximum des fonds pour la recherche.

D'ailleurs, la Fondation Paralysie Cérébrale est une fondation reconnue d'utilité publique qui a reçu le label IDEAS pour la première fois en 2015 et a renouvelé le label en 2019. Ce label indépendant reconnaît la qualité de la gouvernance, de la gestion financière et du suivi de l'efficacité de l'action. Il est une garantie de la bonne utilisation des fonds des organismes à but non lucratifs.

Plus d'informations : <https://www.ideas.asso.fr/>

Aurons-nous un retour sur ce qui sera financé grâce à notre participation ?

Conformément à la loi « Informatique et Libertés », nous demandons aux personnes s'inscrivant à STEPTember s'ils souhaitent être tenus informés des recherches et actions menées par la Fondation Paralysie Cérébrale. S'ils acceptent, des bulletins d'information leur seront régulièrement envoyés pour les tenir informés.